

## Protocole Sanitaire 2021



Je soussigné sébastien PALIER, Moniteur Guide de Pêche diplômé et directeur de Cap Pêche et Nature, m'engage dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19, à mettre en place et faire respecter les gestes barrières qui suivent, lors de mes animations (stage pêche initiation et perfectionnement) qui auront lieu sur le domaine public ou privé.

**Règle n° 1 :** Cap Pêche et Nature s'engage à ne pas constituer de groupe supérieur à 20 personnes.

**Règle n° 2 :** Cap Pêche et Nature s'engage à respecter une distance minimum de 5 mètres entre les pêcheurs,

**Règle n° 3 :** Cap Pêche et Nature s'engage à désinfecter son matériel avant et après utilisation. Chaque participant aura son propre matériel à disposition lors de l'animation.

**Règle n° 4 :** Cap Pêche et Nature s'engage à saluer les participants sans se serrer la main ni par embrassade.

**Règle n° 5 :** Le Moniteur Guide de Cap Pêche et Nature s'engage à porter un masque tout au long de son animation et à faire porter le masque aux participants ou accompagnateurs adultes si la distance de 1 m ne peut être respectée.

\* Cap Pêche et Nature ne pourra obliger le port du masque à un enfant de moins de 12 ans mais devra lui recommander.

\* Le port du masque ne sera pas obligatoire une fois que l'apprentissage du float-tube sera maîtrisé par les participants et que les contacts rapprochés du moniteur pour la démonstration ne seront plus nécessaires mais restera obligatoire lors de l'accueil du groupe et du retour sur berge.

**Règle N° 6 :** Cap Pêche et Nature s'engage à ce que chaque participant se nettoie les mains au début et en fin d'animation avec du gel hydroalcoolique ou du savon fournis par Cap Pêche et Nature.

**Règle N° 7 :** Cap Pêche et Nature s'engage à respecter et à rappeler aux participants le geste barrière suivant. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique.

**Règle N° 8 :** Cap Pêche et Nature s'engage à respecter et à faire respecter aux participants de bien jeter ses mouchoirs et déchets dans une poubelle.

Le Directeur et Moniteur Guide de Pêche  
Sébastien PALIER